



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

**Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche
Inspection de l'enseignement agricole
1 ter avenue de Lowendal
75700 PARIS 07 SP**

Rapport d'expertise

Enquête sur la rénovation de la voie professionnelle

**Synthèse des contributions
des Chargés d'Inspection de l'Apprentissage Agricole
auprès des DRAF**

**Jean-Pierre BARUTAUT
Pierre DELAYE
Alain JOSSELIN
Gilles LHOTE
Jean-Pierre TOSI**

Octobre 2008

Enquête sur la rénovation de la voie professionnelle

Synthèse des contributions des CIA

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche a confié à l'Inspection de l'Enseignement Agricole une mission d'expertise sur la mise en œuvre du Baccalauréat Professionnel par la voie de l'apprentissage, dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle.

En accord avec la sous direction des politiques de formation et d'éducation, l'Inspection de l'Enseignement Agricole a associé, à leur demande, les Chargés d'Inspection de l'Apprentissage (CIA) à la conduite de cette mission en les invitant à apporter leur réflexion, au travers d'une contribution personnelle, et à relayer les avis des acteurs de leur région (services de la DRAF, conseil régional, professionnels, CFA, ...).

Les cinq axes, proposés par l'administration centrale, ont été le support des réflexions :

- un **contrat sur 3 ans**,
- la recherche de **parcours associant formation initiale scolaire et apprentissage** (parcours 1+2 ou 2+1),
- l'utilisation de la voie de formation conduisant au **CAPA** qui s'intégrerait dans un **curseur de 4 ans vers le Bac Pro**,
- des **parcours intégrant des BPA**,
- autres propositions éventuelles en fonction des situations régionales.

Quinze CIA, représentant 17 régions métropolitaines auxquelles il faut ajouter la Réunion et la Guadeloupe, ont pu transmettre leur contribution dans les temps impartis.

Le rapport présente dans un premier temps les avis et analyses relatifs à chacun des 5 schémas envisagés par la DGER : avis des acteurs régionaux relayés par les CIA (1^{er} tableau) et avis des CIA eux-mêmes (2^{ème} tableau).

Schéma 1	contrat sur 3 ans	page 2
Schéma 2	parcours 1+2 ou 2+1	page 7
Schéma 3	curseur de 4 ans CAPA Bac Pro	page 12
Schéma 4	parcours intégrant des BPA	page 16
Schéma 5	propositions régionales (récapitulatif)	page 19

Les éléments majeurs qui se dégagent de cette enquête sont ensuite présentés sous forme d'une **synthèse globale** (pages 20 et suivantes).

Schéma N°1 : un contrat d'apprentissage Bac Pro sur 3 ans

Avis des acteurs

Points forts	Points faibles	Observations
<ul style="list-style-type: none"> - Un parcours pédagogique homogène avec la voie scolaire - Une élévation du niveau de formation pour des jeunes qui auraient fait uniquement un BEPA - Un parcours favorable à la modularisation - Le gain d'une année pour un CFA qui n'a que le bac pro - Plus d'autonomie et une meilleure qualification - Une expérience professionnelle accrue, sur une période équilibrée <ul style="list-style-type: none"> -Un atout pour l'insertion - Une durée appréciée dans les secteurs en tension (manque de salariés) et sécurisante pour les jeunes - Amélioration de l'image de l'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> - La rémunération plus élevée de l'apprenti pendant la troisième année - Le financement des centres et les aides aux entreprises - La perte d'une année de formation - La pédagogie de l'alternance en 2de de détermination : l'apprenti peut ne pas trouver la spécificité de son entreprise - L'âge de l'apprenti à l'entrée en 2de - Une durée élevée pour un engagement entre un jeune et un MA et éventuellement des ruptures à gérer - Une rupture sans nouvelle signature signifie : pas de qualification - Le « redoublement » ne sera pas possible avant la 4^{ème} année - Le recrutement plus difficile - Les difficultés de fonctionnement pour les petits centres 	<p>La majorité des professionnels consultés n'est pas prête à rémunérer des apprentis sur une durée de 3ans (coût trop élevé lors de la 3ème année)</p> <p>Quelques Conseil Régionaux se déclarent opposés aux engagements sur 3 ans, préférant le schéma un an en scolaire et deux ans en apprentissage</p>

Interrogations	Observations
<p>D'après le projet, il manque des passerelles entre les différentes secondes professionnelles. Des dérogations seront-elles possibles ?</p> <p>Quelles possibilités un apprenti aura-t-il s'il entre en seconde dans une filière et qu'il s'aperçoit qu'il ne peut pas suivre ? Proposition d'une passerelle CAPA 2 ?</p> <p>Actuellement le code du travail prévoit une durée de 2 ans pour le contrat d'apprentissage : la législation sera-t-elle revue et quand ?</p>	
Propositions	Observations
<p>Envisager un contrat d'apprentissage à caractère spécifique, qui serait prévu au code du travail, pour l'année de seconde, centrée sur un champ professionnel, avec au terme de cette seconde professionnelle : soit poursuite du contrat 2 années sur la même entreprise, soit signature d'un nouveau contrat de 2 ans avec une autre entreprise au gré des choix possibles de spécialités à l'intérieur du champ professionnel de la seconde...ou en dehors de ce champ par dérogation.</p>	

Synthèse :

Cette proposition, qui répond au principe d'égalité des voies de formations, apparaît séduisante : parité avec le schéma de l'EN et entre les voies de formations (formation initiale scolaire et apprentissage). Toutefois, sa mise en oeuvre soulève des interrogations et réticences fortes :

- manque de maturité des élèves sortant de 3^{ème} (orientation trop précoce pour un parcours de 3ans) avec des risques de taux de rupture de contrat importants et des sorties d'apprentis sans qualification
- des interrogations demeurent sur les possibilités de changement de filière et les « redoublements »
- réticence des professionnels à signer des contrats de 3 ans.

La question du financement reste également en suspend : réticences de certains conseils régionaux et organisations professionnelles.

un contrat d'apprentissage Bac Pro sur 3 ans

Principaux points soulevés par les CIA

	Points forts	Points faibles	Observations
<p>Pertinence par rapport aux attentes des entreprises et des jeunes</p>	<p>Notions d'« Equité », de « parité », d'« homogénéité » entre les voies de formation</p> <p>Les jeunes déterminés sur une orientation professionnelle seront intéressés par une formule sur 3 ans</p>	<p>Réticence des jeunes à s'engager dans un contrat sur 3 ans, dès la sortie du collège</p> <p>Réticence des employeurs à signer le contrat compte tenu de la durée de celui-ci (« engagement long dans un contexte évolutif mouvant) et de l'âge des jeunes (crainte d'un manque de maturité)</p> <p>Augmentation du coût pour les entreprises en 3^{ème} année</p> <p>Parallèlement, crainte pour l'employeur de voir le jeune se réorienter en fin de 1^{ère} année de contrat (classe de seconde) ou arrêter le contrat après obtention du BEPA</p> <p>Un nombre accru de jeunes accueillis en Bac pro pourrait relever de procédures dérogatoires concernant l'entrée en apprentissage ou l'utilisation de machines dangereuses</p> <p>Risque de générer des taux de rupture importants, compte tenu de l'âge des jeunes à la signature, de la durée du contrat, d'une employabilité quelquefois assurée avant la fin du cycle, de l'importance secondaire accordée parfois au diplôme ...)</p> <p>Les risques de conflits, y compris devant les tribunaux sont également accrus</p>	<p>Participe à la reconnaissance de l'apprentissage et à la lisibilité des parcours</p> <p>Les avis des CIA sont un peu partagés à ce sujet ; certains employeurs ne verraient pas dans cette durée de 3 ans un obstacle majeur. Par contre, les inquiétudes liées à l'âge (qui induit des problèmes de déplacement - permis de conduire), à la maturité au moment où le jeune s'engage dans un Bac Pro semblent plus prégnantes</p> <p>Pour plusieurs CIA, cet aspect ne semble pas réellement déterminant</p> <p>L'organisation prévue des secondes, par champ professionnel, risque de renforcer cette crainte</p> <p>Une part de ces ruptures risque de se traduire par des sorties de jeunes sans qualification. Le maintien du BEPA, en tant que diplôme, peut être un élément de réponse à ce problème.</p>

<p>Inscription dans l'offre de formation</p>	<p>Offre claire qui contribue à élargir les choix offerts aux jeunes et aux familles.</p> <p>Formule qui permet à l'apprentissage de garder toute sa place dans l'offre de formation</p>	<p>Le Bac Pro 3 ans et la disparition des BEPA risque de remettre en cause la place des BP, qui assurent aujourd'hui de très bons taux d'insertion</p> <p>Risque de saturation des débouchés de niveau IV</p> <p>Risque de « dévalorisation » des diplômes</p>	<p>Dans certains secteurs, comme celui des travaux paysagers, les offres d'emploi sont nombreuses au niveau V et plus limitées au niveau IV</p>
<p>Mise en œuvre du dispositif pédagogique</p>	<p>Possibilité de développer une pédagogie spécifique et une alternance sur l'ensemble du parcours, d'éviter les redondances (qui existent dans un parcours 2 + 2), d'individualiser la progression</p> <p>Possibilité de développer des situations de mixage entre scolaires et apprentis, par exemple en seconde (et notamment en cas de faibles effectifs)</p> <p>Des secondes mixtes pourraient être ouvertes dans les CFA comme dans les lycées</p>	<p>Telle que définie actuellement, la seconde apparaît comme une année de transition entre collège et professionnalisation par apprentissage</p> <p>Investissement pédagogique important à prévoir au sein des CFA pour construire les secondes professionnelles</p> <p>On peut craindre des réticences</p> <p>Compte tenu des objectifs ambitieux du Bac Pro, un dispositif sur 3 ans ne convient pas à tous les jeunes</p>	<p>Les CFA s'interrogent sur les pédagogies à mettre en place, surtout en 1^{ère} année. Le choix précis d'une option seulement en fin de seconde professionnelle est intéressant pour les jeunes (temps de maturation...) mais il reste à décliner une progression pédagogique et une alternance adaptée en classe de seconde</p> <p>Ces mixages pourraient être l'occasion d'une réflexion globale sur la mise en œuvre de l'alternance, y compris pour les scolaires</p> <p>A contrario, la formule peut être très pertinente pour des jeunes ayant un bon niveau de fin de collège</p>
<p>Incidence sur le fonctionnement et évolution des structures (CFA et établissements)</p>	<p>Pas de remise en cause fondamentale du partage des rôles entre établissements scolaires et CFA</p>	<p>Risque de concurrence directe entre les secondes des cycles scolaires et celles de l'apprentissage fragilisation des CFA, qui doivent se préparer à une forte évolution structurelle (fin des BEPA)</p>	<p>Fortes inquiétudes des CFA sur l'évolution de leurs structures, face à l'urgence des décisions à prendre et au manque de visibilité actuel</p>

Interrogations

- comment insérer dans le cursus des jeunes engagés au préalable dans une seconde ou une 1^{ère} générale ou technologique ? des jeunes titulaires d'un Bac général ?
- quelle orientation pour un jeune en difficulté en fin de seconde professionnelle ?

Propositions

1. Mettre en place des secondes professionnelles avec un mixage des publics scolaires et apprentis ?
2. Imaginer pour la classe de seconde un contrat d'apprentissage particulier, prévu par le code du travail, ouvert sur un champ professionnel large et débouchant sur une prolongation ou un nouveau contrat, de 2 ans, adapté à l'option retenue ?

Synthèse de l'avis des CIA

La formule « Bac Pro en 3 ans par apprentissage » semble répondre pleinement à l'objectif d'égalité entre les voies de formation que porte la rénovation de la voie professionnelle. Elle permet également de développer sur l'ensemble du cycle une pédagogie spécifique, fondée sur l'alternance et adaptée aux jeunes.

Pour autant, cette formule soulève de nombreuses questions relatives à la pertinence d'un tel contrat, compte tenu notamment de la difficulté pour un jeune de déterminer une orientation Bac pro dès l'entrée en seconde (signature d'un contrat sur 3 ans). De plus, il y a lieu de s'interroger sur la cohérence d'une telle orientation précoce avec les objectifs mêmes de la classe de seconde, laquelle doit participer à préciser le choix d'une option.

Des solutions resteraient à imaginer, afin d'articuler la classe de seconde avec les deux années spécifiques à l'option : quel statut et quel(s) contrat(s) pour le jeune (la proposition n°2 ci-dessus, formulée par un CIA, ouvre la réflexion), quelle pédagogie spécifique ?

Cette formule risque par ailleurs de bouleverser les équilibres actuels entre les diplômes et les structures, sans qu'il soit aisé d'en prévoir les effets. Ainsi,

- quelle place demain pour les BP et BPA si le « produit Bac Pro » focalise les esprits ?
- quelle incidence aura la disparition des formations BEPA (scolaire et par apprentissage) sur la nouvelle carte des formations ?
- Il est également souligné le risque d'une concurrence accrue entre les formations scolaires et l'apprentissage par l'ouverture de CAPA dans les lycées : point évoqué dans la fiche CAPA et BAC en 4 ans.

Schéma N°2 : formation initiale scolaire et apprentissage

la recherche de parcours associant formation initiale scolaire et apprentissage

Avis des acteurs

Points forts	Points faibles	Observations
<p>Un contrat d'apprentissage de 2 ans est plus facile à négocier</p> <ul style="list-style-type: none"> -(2+1) salaire d'un an seulement -(2+1) meilleur au niveau général et technique -(2+1) durée moindre en centre, et permet de finir 1 parcours -(1+2) salaire de 2 ans seulement -(1+2) si réorientation de seconde générale : bon niveau et permet de construire un vrai parcours -mutualisation des compétences des deux voies de formation scolaire/apprentissage -bonne lisibilité : seconde professionnelle en lycée, 1^{ère} et terminale Bac pro en apprentissage -mixité des voies de formation. -renforcement des coopérations et échanges lycées / CFA -entrée progressive du jeune dans la vie professionnelle avec une année de découverte de la filière professionnelle encore dans un cadre scolaire -possibilité de choisir en fin de seconde professionnelle soit apprentissage soit scolaire -contrat de deux ans pour l'employeur : correspond aux contrats actuels -les conseils régionaux devraient aussi y trouver leur compte. 	<ul style="list-style-type: none"> -Un jeune choisit une voie de formation -Il existe un risque de choix de la voie de l'apprentissage par défaut -Une 1^{ère} année trop théorique -Difficultés de recrutement Une 2de pro doit être proche du CFA pour le recrutement et conséquente pour remplir les 2 voies -Un risque de concurrence entre les 2 voies et de flou pour les maîtres d'apprentissage et les maîtres de stage -apprenti moins formaté / culture de l'entreprise -Situation de recours -(1+2) durée en centre plus longue - apprenti plus âgé -Niveau de formation générale plus bas -Suivi du jeune plus lourd 	

Interrogations	Observations
<p>- inquiétude d'avoir une seconde professionnelle pas assez technique ou pratique pour que l'apprenti ait des bases solides à l'entrée en Bac Pro (souci des employeurs)</p> <p>- en même temps la seconde professionnelle peut conduire certains jeunes à s'enfermer dans un choix alors qu'ils ne seront pas vraiment sûrs d'eux, phénomène qui serait d'autant plus accentué si la seconde était plus pratique ou technique</p>	

Synthèse :

Ce schéma est plutôt considéré comme intéressant, malgré quelques observations et réserves.

De nombreux points positifs sont soulignés : possibilité de choisir son orientation en fin de seconde, possibilité de conclure un contrat d'apprentissage en deux ans après une seconde scolaire...

Néanmoins, des questions se posent :

- combien de jeunes choisiront cette possibilité fin de seconde scolaire ?
- le risque de concurrence entre formation initiale scolaire temps plein et apprentissage ne sera-t-il pas accru ?

D'autres pistes sont évoquées : classe de seconde en apprentissage spécifique et aménagée (contrat d'un an) suivi d'un second contrat de deux ans, mixité des publics...

formation initiale scolaire et apprentissage

Principaux points soulevés par les CIA

2.1 Parcours 1 an scolaire + 2 ans apprentissage			
	Points forts	Points faibles	Observations
Pertinence par rapport aux attentes des entreprises et des jeunes	<p>Maintien de la pratique du contrat 2 ans bien ressenti par les entreprises</p> <p>Age et maturité accrue lors de l'entrée en apprentissage</p> <p>Classe de seconde permettant de définir à la fois l'orientation et la voie de formation</p> <p>Formule qui peut attirer et répondre aux besoins de nouveaux publics, issus notamment de l'EN</p>		
Inscription dans l'offre de formation		<p>Le choix du jeune risque d'être bridé par des possibilités d'accueil contraintes et des logiques internes aux établissements (volonté de maintien effectif scolaire...)</p> <p>Risque de dérive en matière d'orientation en fin de seconde : les « bons » poursuivant en voie scolaire, les autres s'orientant vers l'apprentissage</p>	<p>Quels que soient les schémas proposés, la réforme du Bac Pro par la voie scolaire aura des impacts, difficiles à prévoir, sur les attentes et sur le recrutement par apprentissage</p> <p>Travail de fond nécessaire pour que le choix de l'apprentissage ne soit pas un choix par défaut.</p>
Mise en œuvre du dispositif pédagogique		<p>Les établissements et les équipes n'ont pas aujourd'hui une pratique ni une culture commune</p> <p>Nécessité de renforcer la capacité des lycées à accueillir des jeunes en difficulté</p>	<p>Un croisement des pratiques, des approches pédagogiques sera nécessaire</p> <p>Des réticences à « travailler ensemble » devront être dépassées</p>

Incidence sur le fonctionnement et évolution des structures (CFA, établissements)	Mise en place, à cette occasion, d'une réflexion et d'une politique globale au niveau de l'EPL	Risque de fragilisation accru pour les CFA dans le cas où la seconde serait assurée par les seuls établissements scolaires (perte nette des BEPA)	Particulièrement adapté dans le cas des établissements qui proposent les 2 voies de formation
---	--	---	---

2.2 Parcours 2 années scolaires + 1 an apprentissage et autres parcours mixant scolaire et apprentissage

	Points forts	Points faibles	Observations
Pertinence par rapport aux attentes des entreprises et des jeunes	Un parcours 2 ans « scolaire + 1 an apprentissage » pourrait convenir à des jeunes très motivés par un projet professionnel précis et par sa préparation	Risque de faible investissement des professionnels (durée courte, intervention seulement en fin de formation mal ressentie : « roue de secours »)	Cette formule ne peut être proposée que sur la base d'un binôme jeune – entreprise très volontaire
Inscription dans l'offre de formation			
Mise en œuvre du dispositif pédagogique	La mixité des publics permettrait de proposer des parcours diversifiés de ce type	Les parcours 2 années scolaires + 1 an apprentissage nécessitent un réexamen complet des pratiques pédagogiques et du fonctionnement des équipes au sein des EPL La durée d'apprentissage se trouve réduite, voire insuffisante, pour former et insérer des salariés de niveau IV ou, a fortiori, des chefs d'exploitation	Sur le plan pédagogique, un investissement important serait nécessaire
Incidence sur le fonctionnement			

et évolution des structures)			
Propositions			Observations
<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi pas une dernière année en entreprise pour tous (acquisition compétences pratiques et préparation insertion professionnelle) ? 			

Synthèse des avis des CIA

Les parcours associant une phase scolaire suivie d'une phase apprentissage ont toute leur place dans l'offre de formation. Ils sont de nature à répondre aux attentes des employeurs (durée de contrat plus adaptée) et de certains jeunes :

- Pour l'ensemble des CIA, la formule 1 an scolaire (classe de seconde) suivi de 2 années d'apprentissage est la piste la plus intéressante. Elle peut permettre d'accompagner le jeune dans ses choix d'orientation et dans une professionnalisation progressive. Il apparaît souhaitable aux CIA que la classe de seconde mobilise des méthodes de formation ouvertes sur les milieux professionnels et sensibilise les jeunes à l'alternance.
- La formule 2 années sous statut scolaire suivies d'une année par apprentissage, moins adaptée aux attentes des entreprises, ne doit pas être totalement écartée. Elle peut permettre de répondre aux besoins de certains jeunes.
- Par contre, pour l'ensemble des CIA, les formules fondées sur une phase d'apprentissage suivie d'une fin de parcours par la voie scolaire apparaissent peu pertinentes et doivent être envisagées comme une réponse à des situations individuelles particulières. En effet, de tels parcours ne correspondent pas à la demande des jeunes (réticences à l'entrée en apprentissage après la 3^{ème}, retour délicat au statut scolaire après 2 années d'apprentissage) ni à celle des entreprises (age à la signature du contrat), ni au schéma pédagogique envisagé (classe de seconde non centrée sur un métier précis).

En outre, la possibilité de construire des parcours diversifiés doit permettre et favoriser la construction par le jeune de son projet personnel.

Parallèlement, les possibilités de parcours sur 4 ans doivent être maintenues ; elles ont fait leur preuve et demeurent une voie adaptée pour conduire de nombreux jeunes vers un niveau IV et vers une insertion réussie.

Schéma N°3 : CAPA + BAC Pro 4 ans

utilisation de la voie de formation au CAPA, qui s'intégrerait dans un cursus de 4 ans vers le Bac pro

Avis des acteurs

Points forts	Points faibles	Observations
<ul style="list-style-type: none"> -Un parcours de 2 fois 2 ans est bien identifié par les entreprises. Cette formule existe déjà de façon marginale avec dérogation -Cela peut favoriser le développement des positionnements et des parcours individualisés : CAPA en 1 an (1+3) ou CAPA en 2 ans (2 + 3) -Professionnalisation au niveau IV plus rapide -Salaire moindre pour un niveau de qualification plus élevé -Complémentarité au sein de l'EPL par une amélioration de l'offre d'orientation proposée aux jeunes et à leur famille à la sortie de la 3^{ème} -A terme possibilité de mixage des publics scolaires et apprentis au niveau bac pro (1^{ère} et terminale) pour gérer les secteurs à faible recrutement, notamment la production. 	<ul style="list-style-type: none"> -Faire accepter ce parcours par les familles -Questionnement sur le niveau des jeunes à l'entrée en CAPA (CPA, SEGPA, 4^{ème}) et leur capacité à obtenir le diplôme -La question du niveau du CAPA pour entrer en bac pro -Cohérence entre le niveau réel des CAPA et les pré-requis Bac Pro -Créer ou recréer une différence d'appréciation de niveau entre voie scolaire et apprentissage -Une limite : les langues, le niveau des matières de base , l'histoire géographie,... -Il est donc nécessaire de réfléchir à l'adaptation pédagogique du contenu de la formation CAPA si on veut qu'elle devienne une voie préparatoire vers le bac pro -Risque de multiplication des demandes d'ouverture CAPA ou bac pro selon ce que les CFA ont déjà - Risque de rupture de contrat accru 	<p>La formule : CAPA, Bac Pro serait un bon système pour les publics jeunes mais à adapter selon les différents secteurs de métiers</p> <p>Elle permettrait de revaloriser les CAPA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les jeunes intéressés par un Bac Professionnel ne passeront pas par un CAPA. Actuellement très peu de CAPA réussissent à obtenir un Bac Professionnel. Se serait cantonner l'apprentissage à une filière de l'échec

<p style="text-align: center;">Interrogations</p> <p>Concurrence accrue entre formation initiale scolaire et apprentissage par la réouverture probable de CAPA dans les lycées (pour remplacer les BEPA) ?</p>	<p style="text-align: center;">Observations</p> <p>Risque de perte d'activité importante dans les CFA sauf si les financeurs acceptent de multiplier par deux les classes de CAPA</p>
<p style="text-align: center;">Propositions</p> <p>En seconde pro, intégrer un CAP « renforcé » qui permettrait ensuite d'accéder à un Bac Pro. Les « moins bons » se limiteraient au CAPA</p>	<p style="text-align: center;">Observations</p>

Synthèse :

Cette proposition a le mérite de s'inscrire dans un dispositif connu du public (familles et professionnels). Elle peut participer à revaloriser le CAPA.

Plusieurs problèmes se posent néanmoins : différence importante de niveau entre CAPA et Bac, niveau des jeunes à l'entrée en CAPA, risque de voir se développer des CAPA en remplacement des BEPA (ce qui aurait comme incidence une concurrence entre les voies de formation)...

CAPA + BAC Pro 4 ans

Principaux points soulevés par les CIA

Points forts	Points faibles	Observations
<p>Sur le plan du principe, ce scénario est attractif</p> <ul style="list-style-type: none"> - revalorisation du CAPA, ouverture d'une voie pouvant conduire jusqu'au BTSA - les MA et les employeurs retrouvent un dispositif (2+2) qu'ils connaissent bien - filière complète, schéma lisible par l'ensemble des acteurs et les familles - 4 années de formation pour des jeunes (de 16 à 20 ans) au lieu de 3, ce qui permet une maturité plus grande et devrait favoriser leur insertion professionnelle à l'issue du parcours <p>Les savoir-faire des CFA, en matière d'individualisation et de pratiques, sont des atouts pour mettre en place ce dispositif</p>	<p>1) Actuellement, la marche entre le CAPA et le bac pro est trop grande. :</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau de l'enseignement général trop faible pour accéder au bac pro (les jeunes passent par une formation BEPA afin de combler ces lacunes) - problème de la « langue vivante » - ne peut concerner que les meilleurs CAPA : <p>Le CAPA est souvent le diplôme « refuge » pour les jeunes les plus en difficulté ; orientation très souvent par défaut</p> <p>2) Problème de cohérence et d'articulation entre les 2 référentiels diplômes (CAPA, bac pro). Les CAPA actuellement ont une finalité professionnelle très affirmée (et notamment les CAPA/UCC), ils n'ont pas été conçus pour une poursuite directe en bac pro</p> <p>3) Problème de la disparité des modes d'évaluation entre CAPA et bac pro</p>	<p>Cette possibilité existe déjà, mais son utilisation reste marginale. Ce cursus génère des taux d'échec élevés (abandon) et des « non réussites » à l'examen. Il n'est adapté qu'aux « meilleurs » apprentis</p> <p>« Vu le niveau général de nos CAPA, lorsqu'ils arrivent en 1^{ere} année, l'ambition doit être de concevoir un dispositif de la réussite et de l'insertion. Dans cette optique, ce sont plutôt les « diplômés professionnels » BPA et BP, qui apparaissent comme des possibilités de poursuite d'étude et comme viatiques vers l'emploi »</p> <p>Risque de perte d'activité importante dans les CFA, sauf si les financeurs acceptent de multiplier par deux les CAPA /apprentissage</p> <p>Concurrence accrue entre formation initiale scolaire et apprentissage par la réouverture probable de CAPA dans les lycées pour compenser la suppression des formations BEPA</p>

Interrogations	Proposition(s)
<p>Dans le cadre de ce scénario : formation CAPA (2 ans) - certification BEPA en 1ère année bac pro- formation bac pro en 2 ans, quelle durée de contrat faut-il prévoir au départ :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le premier de 2 ans pour préparer un CAPA ? - le second de 2 ans pour l'accès à la 1ère bac pro ? <p>Quelles seront les conditions d'accès en 1ère bac pro :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diplôme CAPA + livret scolaire ? - ou validation de quelques objectifs du BEPA ? 	<p>Revoir les contenus et les critères d'exigence d'attribution des CAPA afin de les mettre en cohérence vis-à-vis des pré requis nécessaires pour suivre une formation bac pro</p> <p>Généraliser le dispositif modulaire et le CCF à l'ensemble des CAPA</p> <p>Engager un travail d'ingénierie pédagogique sur l'organisation de ce parcours</p>

Synthèse

Ce scénario apparaît intéressant. Il soulève toutefois des interrogations et des réserves de fond :

- Les CAPA actuels ont une finalité très professionnelle et répondent à une demande sociale concernant des publics en échec scolaire. Ils n'ont pas été conçus comme la propédeutique d'accès en bac pro. Ce scénario nécessite donc de revoir les contenus de formation du CAPA et d'élever les niveaux d'exigences d'attribution de ce diplôme : notamment en enseignement général.
- Ce parcours sera-t-il adapté et réaliste vis-à-vis des publics accueillis dans les formations CAPA/apprentissage (élèves issus des classes de SEGPA et de CPA) ? Des CIA soulignent que la mise en place de parcours de formation d'une durée plus longue (5 voire 6 ans) s'avère nécessaire ou plus raisonnable :
 - parcours CAPA (2 ans) + bac pro en 3 ans
 - maintien de la formation BEPA pour la voie de l'apprentissage
 - parcours associant CAPA, BPA (1 an) puis Bac pro...

La suppression des formations BEPA devraient entraîner une modification de l'équilibre actuellement de la carte des formations (CAPA et bac pro) entre la voie de la formation initiale scolaire et la voie de l'apprentissage, au détriment de cette dernière.

Schéma N°4 : parcours intégrant des BPA

Avis des acteurs

Points forts	Points faibles	Observations
<ul style="list-style-type: none">-Ils peuvent favoriser la mixité apprentis et adultes dans une logique 3^{ème} ou CAP + 1 an BPA +2 ans bac pro. Cela évite le contrat de 3 ans-valorisation de l'expérience acquise-parcours réduits, logique de renforcement des compétences acquises	<ul style="list-style-type: none">-Le niveau d'enseignement général permet-il d'entrer en bac pro ? En effet, le BPA est surtout destiné à l'insertion professionnelle- Risque « d'empilage » de diplômes de niveau V- Risque de dérive pour maintenir plus longtemps des jeunes sous statut d'apprentissage	

Synthèse :

Solution marginale, envisageable pour quelques cas, et pouvant être mise en œuvre au travers d'une mixité des publics apprentis et adultes.

Le problème majeur réside dans le fait de la différence de niveau entre le BPA et le BAC ; certaines disciplines n'étant plus présentes dans le référentiel BPA.

parcours intégrant des BPA

Principaux points soulevés par les CIA

Points forts	Points faibles	Observations
<p>facile à mettre en place dans certaines filières</p> <p>ce scénario n'est pas à exclure, il est perçu par plusieurs CIA comme une alternative ou une possibilité supplémentaire</p> <p>Le BPA peut constituer une passerelle vers un diplôme de niveau IV, après un CAPA</p>	<p>1 Le BPA est n'est pas conçu comme une marche vers le Bac pro. Diplôme à finalité très professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - niveau trop faible en enseignement général et scientifique : risque d'échec important en bac pro et de démotivation des équipes pédagogiques - pas d'enseignement en langue étrangère <p>Les fondements de la rénovation des BPA ne sont pas réellement en adéquation avec un cursus BPA- Bac pro</p> <p>2 La présence de deux dispositifs de certification différents : UCC pour le BPA et CCF et épreuves terminales pour le bac pro dans un même cursus de formation n'est pas une organisation simple et tout à fait satisfaisante pour les formés</p> <p>3 L'offre de formation BPA est souvent restreinte, des ouvertures seraient nécessaires. Or, cette hypothèse semble peu réaliste dans le contexte présent</p>	<p>La mise en place du Bac PRO en 3 ans, avec la suppression de la formation BEPA nécessite une remise à plat de la carte des formations professionnelles de niveau V et IV : scolaire et par apprentissage dans chaque région</p> <p>En préalable, il semble impératif que la finalité et la place de chaque diplôme soient précisées afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation et de certification du MAP</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAPA, BPA au niveau V - BP et Bac pro au niveau IV <p>La clarification des scénarios ou parcours de formation conduisant au bac pro permettra de concevoir ensuite des organisations pédagogiques adaptées tenant compte de la demande et des profils des publics accueillis</p> <p>En apprentissage, il semble opportun de promouvoir deux voies de professionnalisation au niveau IV</p> <ul style="list-style-type: none"> - le bac pro avec la possibilité de poursuivre en BTS - Le CAPA- BPA et BP <p>Ce dernier parcours est à revitaliser car il répond à besoin : public en difficulté scolaire. Un parcours à caractère très professionnel est une « bouée de sauvetage » pour ce public et permet à ces jeunes d'acquérir une qualification</p> <p>En apprentissage, le BPA a un rôle important : il permet à des jeunes en difficulté et qui ne peuvent accéder à un bac pro de consolider leur qualification</p>

Interrogations	Proposition(s)
<p>Les 2 scénarios proposés portent sur des parcours en 4 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAPA (2ans) + Bac Pro (2ans) - BPA (2ans) + Bac Pro (2ans) <p>Quel parcours est le mieux adapté aux besoins du jeune ? En fait ces 2 scénarios présentent un peu les mêmes limites vis à vis de l'accès au Bac pro : un niveau en enseignement général faible voire insuffisant</p> <p>- Le BPA n'est-il pas un tremplin naturel vers le BP ?</p> <p>Cette remarque pose le problème de la lisibilité de l'offre de formation et de la certification du MAP au niveau V et IV et des itinéraires qui seront proposés</p>	<p>Mettre en place des modules passerelles après le BPA pour faciliter l'accès au Bac pro</p>

Synthèse des avis de CIA

Un large consensus se dégage pour ne pas exclure ce scénario qui peut s'avérer assez bien adapté à certaines fières et à des publics au profil atypique. Mais, il est davantage considéré comme une alternative ou un scénario supplémentaire qu'un cursus type. Cette hypothèse répond tout à fait à la volonté de décroisonner les parcours de formation et de prévoir des passerelles entre les différents itinéraires de formation. Il peut donc contribuer à une flexibilité de l'offre de formation.

Autres schémas : propositions régionales

Récapitulatif des principales propositions évoquées par différents acteurs et CIA

Face aux problèmes posés par la mise en place d'un contrat d'apprentissage de 3 ans :

- la seconde pourrait être réalisée sous statut CPA,
- un contrat d'apprentissage d'un an à caractère spécifique, prévu au code du travail, pourrait être envisagé pour l'année de seconde. Il serait centré sur un champ professionnel et déboucherait au terme de cette seconde professionnelle soit sur une poursuite du contrat 2 années dans la même entreprise, soit sur la signature d'un nouveau contrat de 2 ans avec une autre entreprise, à l'intérieur du champ professionnel de la classe de seconde, voire par dérogation en dehors de ce champ.
Des conventions de formation complémentaire seront à prévoir (au cours de l'année de seconde) pour offrir au jeune une vision diversifiée du métier.
- la rémunération de l'apprenti pendant la troisième année pourrait être aménagée (modification du code du travail : taux de 2^{ème} année par exemple).

Pour pouvoir accueillir des publics restreints et offrir une diversité des voies de formation :

- mettre en place des secondes professionnelles avec un mixage des publics scolaires et apprentis,
- mutualiser les moyens Etat/Région pour diversifier l'offre de formation dans des secteurs en déficit d'attractivité et qui néanmoins recrutent.

Pour apporter des réponses satisfaisantes à des publics hétérogènes :

- la seconde «modularisée» peut favoriser la gestion des publics hétérogènes.
- La réforme est aussi l'occasion d'adapter le système d'évaluation à ces publics diversifiés, notamment de mieux articuler les modalités d'évaluation des différents diplômes (UCC des CAPA et BPA ; CCF et épreuves terminales du Bac Pro), et de proposer une qualification intermédiaire.

Pour faire face à la différence de niveau importante entre le CAPA actuel et le Bac Pro

- cette rénovation est l'occasion de repenser l'ensemble des exigences de niveau,
- proposer, parallèlement au Bac pro en 3 ans, des parcours plus longs (5 voire 6 ans), nécessaires ou « plus raisonnables » pour répondre à la majorité des jeunes actuellement accueillis en CAPA :
 - parcours CAPA (2 ans) + bac pro en 3 ans,
 - dans le cas d'un relèvement des exigences du CAPA, CAPA 3 ans + bac pro 2 ans,
 - maintien d'une formation BEPA pour la voie de l'apprentissage,
 - parcours associant CAPA, BPA (1 an) puis Bac pro...
- à l'issue d'un CAPA, intégrer une seconde professionnelle spécifique qui permettrait ensuite d'accéder à un Bac Pro.

Synthèse générale des avis des CIA et des partenaires régionaux

Des réflexions sur le thème de la rénovation de la voie professionnelle sont engagées, dans de nombreuses régions, entre les DRAF/SRFD, les conseils régionaux et les professionnels. Les synthèses transmises par les CIA témoignent d'une réelle mobilisation des partenaires au niveau régional. Compte tenu des enjeux et des délais nécessaires à l'examen de tout projet d'évolution des structures par apprentissage, les orientations nationales sont très attendues.

Des points majeurs ressortent de l'analyse des avis relayés par les CIA et de leurs propres contributions, par rapport aux quatre schémas envisagés :

- La préparation d'un **Bac pro par apprentissage en 3 ans** apparaît être a priori une formule séduisante, notamment pour les jeunes et pour l'image de l'apprentissage. En outre, ce schéma pourrait permettre d'une part de développer sur l'ensemble du cycle une pédagogie spécifique fondée sur l'alternance, d'autre part d'explorer les possibilités de mixage des publics, particulièrement en seconde, au sein des établissements proposant différentes voies de formation.

Il suscite pourtant beaucoup d'interrogations, de la part des partenaires comme des CIA. Les professionnels s'interrogent notamment sur la maturité du jeune et de son projet professionnel à l'entrée en seconde, sur la cohérence d'un contrat de travail de 3 ans, sachant que la détermination précise de l'orientation professionnelle intervient au bout d'un an (fin de seconde) et sur la durée même d'un tel contrat, avec des risques de ruptures importants. L'apprentissage dès la seconde d'un métier spécifique apparaît difficilement compatible avec l'organisation de cette classe autour de champs professionnels larges.

Certains acteurs évoquent l'émergence d'un statut particulier qui, à l'instar des classes de préparation à l'apprentissage, pourrait permettre aux jeunes, au sein des CFA, de découvrir la pédagogie de l'alternance et d'affiner leur orientation.

- L'association d'une **seconde « scolaire » et de 2 années d'apprentissage** est une formule qui apporte une réponse aux principales interrogations suscitées dans le schéma précédent (contrat de 3 ans) et peut certainement répondre à de nombreuses attentes, voire élargir les recrutements traditionnels des cycles par apprentissage. Ce parcours ne peut pour autant répondre aux besoins de formation de tous les jeunes issus de troisième, compte tenu d'un maintien pendant un an dans le dispositif scolaire et d'une période de professionnalisation courte. Par ailleurs, une réflexion reste à mener pour faire de la seconde une réelle année de détermination par le jeune de son projet professionnel (choix de l'option du Bac Pro) et de la façon de s'y préparer (choix de la voie de formation). L'écueil d'une orientation par défaut vers l'apprentissage doit être évité. A cette fin, il semble essentiel que les CFA soient directement impliqués dans l'organisation de ces classes de seconde, selon des modalités qui restent à déterminer.

Un schéma constitué de 2 années scolaires suivies d'un apprentissage d'un an peut constituer une solution dans le cadre de parcours particuliers. Par contre, les parcours intégrant un retour à la voie scolaire après une période d'apprentissage ne semblent pas répondre à une demande.

- La possibilité de préparer un **Bac Pro par apprentissage en 4 ans**, en préparant à l'issue du collège un **CAPA en 2 ans** puis en intégrant un parcours **de 2 ans conduisant au Bac pro**, est attractive. Facilement identifiée par les entreprises et les familles, elle serait perçue comme une « revalorisation du CAPA ».

Les CIA comme les professionnels soulignent toutefois que les dispositions existantes rendent d'ores et déjà possible un tel parcours mais que celui-ci ne concerne qu'une minorité des jeunes accueillis en CAPA.

La mise en œuvre d'un tel scénario nécessiterait donc de revoir les contenus de formation du CAPA et d'élever les niveaux d'exigences d'attribution de ce diplôme, notamment en enseignement général.

Cette rénovation serait-elle adaptée et réaliste vis-à-vis des publics accueillis dans les formations CAPA par apprentissage ?

De nombreux CIA et partenaires soulignent l'intérêt de parcours de formation d'une durée plus longue (5 voire 6 ans), nécessaires ou « plus raisonnables » pour répondre à la majorité des jeunes actuellement accueillis en CAPA :

- parcours CAPA (2 ans) + bac pro en 3 ans,
- dans le cas d'un relèvement des exigences du CAPA, CAPA 3 ans + bac pro 2 ans,
- maintien d'une formation BEPA pour la voie de l'apprentissage,
- parcours associant CAPA, BPA (1 an) puis Bac pro...

De plus, il est souligné que le changement de modalités d'évaluation en cours de parcours (UC en CAPA et BPA, CCF et/ou épreuves terminales) déroutent les apprentis.

- Un large consensus se dégage pour **ne pas exclure les schémas incluant une préparation du BPA**, diplôme bien adapté à certaines filières et à des publics au profil atypique. Il peut aussi participer, on vient de le voir, aux réponses plurielles offertes aux jeunes qui s'engagent d'abord en CAPA. Pour autant, ces schémas sont davantage considérés comme des alternatives ou des scénarios supplémentaires que des cursus type.

Deux schémas parmi ceux envisagés **sont perçus comme répondant aux objectifs de la réforme et aux attentes** d'une large partie des publics potentiels et des professionnels :

- **le parcours associant la formation initiale scolaire et l'apprentissage (1 + 2)**
- **le CAPA puis le bac pro en 2 fois 2 ans.**

Ces 2 schémas s'avèrent complémentaires et peuvent en outre « s'emboîter ».

Ils suscitent néanmoins un certain nombre d'interrogations et de réserves. Ils ne semblent pas suffisants pour répondre à l'ensemble des besoins identifiés.

Les autres schémas ne sont donc pas à écarter (contrat en 3 ans, CAPA/BPA/Bac Pro, formation initiale scolaire de 2 ans + apprentissage sur 1 an). Ils permettent de diversifier les parcours et d'apporter des réponses appropriées à des publics particuliers. Ils répondent à l'objectif général d'établir des passerelles entre les différentes certifications et de faciliter des réorientations.

Tous les acteurs s'accordent d'une part sur la **nécessité de proposer des parcours diversifiés et souples**, permettant d'adapter la réponse formation aux besoins des jeunes, aux situations locales spécifiques et aux attentes des entreprises, d'autre part sur **l'exigence d'une offre de formation et de certification clairement lisible**. Répondre à la fois à ces deux exigences est une équation difficile sur laquelle la rénovation de la voie professionnelle est attendue.

La co-existence de plusieurs schémas de référence pourrait entraîner un manque de lisibilité de l'offre de formation et de la certification. Si des souplesses et des passerelles nombreuses doivent être offertes, il paraît indispensable, quelles que soient les orientations qui seront retenues :

- de bien expliciter la finalité de chaque diplôme : CAPA, BPA, Bac Pro, BP,
- de porter, tant au travers des rénovations des diplômes qu'à l'occasion des décisions relatives aux structures, un nombre restreint de schémas privilégiés.

A cet égard, sur la base des référentiels actuels, les schémas « CAPA puis Bac Pro », « BPA puis BP » apparaissent aux acteurs comme les plus cohérents.

- d'explicitier, aux jeunes et aux partenaires, l'intérêt et la place de chaque scénario envisageable.

La rénovation de la voie professionnelle nécessite une mise à plat de la palette des formations de niveau V et IV au niveau scolaire et par apprentissage.

La question de la pertinence de la préparation par apprentissage de 2 diplômes de niveau IV (BP et Bac Pro) est posée.

Ces clarifications devront être apportées en tenant compte des attentes diversifiées des professionnels et des besoins des différents publics.

Lorsque le dispositif sera calé , il serait opportun de mener sur ce point une réflexion prospective dans chaque région, en relation avec les représentants professionnels et dans un partenariat étroit entre l'Etat et la Région.

Parallèlement, les CIA soulignent l'importance des enjeux pour les centres et **l'inquiétude que manifestent la plupart des personnels des CFA agricoles**. Ceux-ci craignent que la rénovation de la voie professionnelle, quels que soient les schémas retenus, fragilise leur centre :

- crainte que la suppression des formations BEPA entraîne une chute des effectifs apprentis,
- crainte d'ouverture de classes CAPA dans les lycées et d'accroissement de la concurrence entre les deux voies de formation (formation initiale scolaire, apprentissage)
- crainte d'un renforcement des orientations par défaut vers l'apprentissage à la sortie de 3^{ème} ; les meilleurs élèves choisissant de préparer le Bac Pro par la voie scolaire et les publics en difficulté étant orientés vers l'apprentissage.

Une définition rapide des « règles du jeu » (cadre réglementaire et pédagogique) leur apparaît indispensable pour permettre

- aux CFA, aux équipes et aux acteurs régionaux de préparer au mieux cette évolution majeure,
- aux jeunes et aux prescripteurs d'étudier, sans attendre et dans de bonnes conditions, les possibilités d'orientation offertes.

Au delà des seules problématiques de l'apprentissage, les analyses des CIA et les avis des partenaires qu'ils ont relayés soulignent l'intérêt d'une approche globale, décloisonnée et nouvelle des voies de formation conduisant au Bac Pro :

- **globale** car toute décision relative à la voie scolaire impacte d'une part les dispositifs d'apprentissage, d'autre part l'ensemble des formations conduisant aux diplômes spécifiques à la formation professionnelle (BP et BPA). Réciproquement, les solutions qui seront retenues pour préparer le Bac Pro par apprentissage impacteront les autres voies de formation. L'offre de formation, tant dans sa diversité pédagogique et diplomante que dans son caractère spatial doit constituer un ensemble cohérent et complémentaire.
- **décloisonnée** car les besoins des jeunes et des entreprises sont pluriels et évolutifs. Les schémas proposés doivent permettre de répondre à des besoins et des rythmes d'évolution diversifiés. Les passerelles sont indispensables et les parcours doivent être adaptables. Des décloisonnements avec les formations professionnelles continues devront également être étudiés localement.
- **nouvelle** car cette approche amène à réexaminer les dispositifs pédagogiques, tant par la voie de l'apprentissage que par la voie scolaire, à re-questionner les pratiques d'alternance et d'ouverture sur le monde professionnel. Elle donne une actualité forte à la question de la mixité des publics, laquelle pourrait être sur le terrain un des leviers pour proposer une offre de proximité diversifiée.

Les attentes et avis remontés au travers de cette enquête soulignent que la réforme du Bac Pro pourrait être envisagée comme **une opportunité** pour répondre à des orientations stratégiques correspondant à des attentes fortes :

- **placer le jeune au centre du dispositif** : intégrer la construction et l'accompagnement de son projet dans le parcours, permettre au jeune de définir et d'orienter son parcours en fonction de la maturation du projet,
- **répondre à des besoins diversifiés**, proposer des parcours tenant des profils des publics accueillis et favorisant l'insertion et la promotion de l'ensemble des jeunes, dont l'hétérogénéité est forte et qui, pour une part importante d'entre eux, a été confronté à des difficultés ou échecs scolaires,
- **améliorer la lisibilité de l'offre de formation et de certification**, en déterminant les parcours particulièrement adaptés en fonction des jeunes et de leurs projets, en cohérence avec les objectifs et finalités de chaque diplôme,
- **rapprocher les voies de formation**, en renforçant l'ouverture professionnelle des formations scolaires, en facilitant les passages d'une voie à une autre et en rapprochant les équipes pédagogiques,
- **mettre en cohérence**, régionalement et au sein des EPL, **les offres de formation** ; raisonner celles-ci au travers des projets d'établissements et des schémas régionaux.

